

**Zeitschrift:** Le nouveau conteur vaudois et romand  
**Band:** 85 (1958)  
**Heft:** 1

**Artikel:** Si vous allez...  
**Autor:** Decollogny, Ad.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-230711>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 19.11.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## *Si vous allez...*

*... à Coppet, vous irez sans doute visiter le musée, l'église ou encore le château — attention en traversant la route — vous pourriez faire plus mal. Cette petite ville n'est pas ancienne, plutôt pas très ancienne. Elle fut construite sur le territoire de l'ancienne seigneurie ecclésiastique de Commugny, que le roi Sigismond de Bourgogne avait donnée en 515 à l'Abbaye d'Agaune, ou Saint-Maurice. En 1257, Pierre II de Savoie, déjà propriétaire de nombreuses terres au nord du Léman, fit l'acquisition de cette seigneurie, pour lui permettre de relier plus étroitement ses possessions. Sa fille Béatrice la vendit en 1271 à l'importante famille des Thoire et Villars, qui tout aussitôt entreprit la construction d'un château-fort et d'un bourg fortifié, à qui on donna le nom de Coppet, tiré apparemment d'un vieux moulin installé sur les bords du ruisseau, la Doye. En patois, on appelle « kopé » soit l'aube de la roue du moulin, soit une ancienne mesure de céréale, très probablement devenue la coupe. Bientôt, on ne parla plus de la seigneurie de Commugny, mais de la seigneurie, puis baronnie de Coppet.*

*Ad. Decollogny.*

### **Louis XIV et les Suisses**

*Une députation des cantons ayant été présentée à Louis XIV, ce monarque adressa la parole avec intérêt à chacun de ses membres, et leur fit quelques questions. Il dit, entre autres, au député de Schweits, qui était de la famille Reding :*

*«— Que pensez-vous en entrant à Paris ?*

*— Votre Majesté, répondit-il, je pensais à la retraite de Meaux.*

*— Et par quel hasard ?*

*— Parce que mon bisaïeul, Rodolphe Reding, était un des capitaines des 6000 Suisses qui sauvèrent alors la vie et la couronne de l'un de vos prédécesseurs.*

*Cette réponse plut au roi qui en parla avec éloge le lendemain à son lever, et qui ajouta que lui-même devait la vie à un Suisse... et voici comment. L'anecdote, pour être peu connue, n'en est pas moins de toute vérité :*

*Louis XIV, encore dauphin et à peine âgé de quatre ans, folâtrait, un soir d'automne, avec deux pages dans les vastes jardins du Palais Richelieu. A la nuit tombante, ces pages se séparent étourdiment de l'enfant royal, qui bientôt s'égaré, ne peut retrouver son chemin dans les ténèbres et finit par tomber dans un bassin. Il était dans l'eau jusqu'à la ceinture, transi de froid et presque évanoui, lorsqu'un Suisse de la garde, attiré par ses gémissements, accourt et l'arrache à une mort certaine si le secours eût tardé plus longtemps.*

*Henri Nicolier.*

*Romands !*

**Le verre de l'amitié se boit au  
BUFFET DE LA GARE**

Robert PÉCLARD LAUSANNE